

## **QUI EST CONCERNE PAR LA FICHE DE REACTUALISATION ?**

Tous les jeunes qui ont déjà complété un Dossier Unique d'Inscription (DUI) à l'exception des sixièmes et des secondes (renouvellement obligatoire).

Une fiche de réactualisation doit être complétée pour chaque jeune de la famille.

## **QUELS JUSTIFICATIFS JOINDRE A LA FICHE DE REACTUALISATION ?**

- pour les collégiens, les lycéens et les enfants non scolarisés sur Tournefeuille, fournir une photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

Pour les personnes hébergées, fournir une attestation écrite d'hébergement, ainsi qu'une photocopie du justificatif de domicile de l'hébergeant et une photocopie de sa pièce d'identité.

- une photocopie du carnet de vaccinations
- en cas de séparation des parents, toutes pièces justificatives de l'attribution du droit de garde
- en cas de garde alternée, fournir obligatoirement un planning pour la facturation des activités
- la carte vacances et loisirs CAF de l'année en cours

**Un exemplaire des justificatifs par famille est suffisant.** Attention ! Vous devez impérativement vous munir des photocopies des justificatifs. Le service n'assure pas celles-ci.

## **EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION EN COURS D'ANNEE**

- Changement de situation familiale : toutes pièces justificatives du changement intervenu (droit de garde, ...)
- Déménagement : fournir un justificatif de la nouvelle adresse
- Changement de domiciliation bancaire (prél. auto.) : fournir un nouveau rib et un nouveau mandat de prélèvement
- Changement de coordonnées téléphoniques: contactez le Service Enfance-Jeunesse au 05.62.13.21.83

## **QUAND ET OU LA RETOURNER ?**

Elle doit être ramenée dûment complétée, signée, accompagnée des justificatifs demandés et **envoyée par courrier ou déposée au Guichet Unique** (7, Impasse Max Baylac – 31170 TOURNEFEUILLE) **à partir du lundi 5 mars et jusqu'au vendredi 27 avril 2018.**

## **Tout dossier incomplet ne pourra être traité**

Les fiches de réactualisation qui n'auront pas été déposées dans ces délais devront être remises au guichet Familles la dernière semaine d'août.

**Attention** : dans ce dernier cas, en raison du délai nécessaire à l'enregistrement des dossiers, il ne pourra fréquenter l'accueil du Hub Léo des mercredis 5 et 12 septembre 2018.

## **QUAND ET COMMENT NOUS CONTACTER :**

**LE GUICHET FAMILLES** - Tél.: 05.62.13.21.37 ou 05.62.13.60.29 / Courriel : [guichet@mairie-tournefeuille.fr](mailto:guichet@mairie-tournefeuille.fr)  
Le service est ouvert du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 - Le vendredi, de 8h30 à 12h30

**LE SERVICE ENFANCE/JEUNESSE** - Enfance - Tél.: 05.62.13.21.80 / Jeunesse - Tél.: 05.62.13.21.83  
Renseignements Administratifs des Accueils de loisirs - Tél.: 05.62.13.21.90 ou 05.62.13.21.91  
Le service est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h - Le mercredi de 7h30 à 18h